

Étude : Troubles mentaux et accès aux soins de santé mentale

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 22 septembre 2023

En 2022, plus de 5 millions de personnes au Canada répondaient aux critères diagnostiques pour un trouble de l'humeur, un trouble d'anxiété ou un trouble lié à la consommation de substances, et la prévalence des troubles de l'humeur et d'anxiété a affiché une hausse marquée au cours des 10 années précédentes.

Aujourd'hui, Statistique Canada diffuse une étude intitulée « [Troubles mentaux et accès aux soins de santé mentale](#) », qui se fonde sur les nouvelles données de l'Enquête sur la santé mentale et l'accès aux soins. Dans cette étude, on s'intéresse aux changements dans la proportion de Canadiennes et Canadiens répondant aux critères diagnostiques en lien avec certains troubles mentaux particuliers, qu'ils aient reçu ou non un diagnostic d'un professionnel de la santé.

La prévalence des troubles d'anxiété généralisée a doublé depuis 2012

Selon les résultats de l'étude, la proportion de Canadiennes et Canadiens de 15 ans et plus avec un trouble d'anxiété généralisée a doublé au cours de la période allant de 2012 à 2022, passant de 2,6 % à 5,2 %. Des augmentations comparables ont été observées en ce qui a trait à la prévalence sur 12 mois des épisodes dépressifs majeurs, qui est passée de 4,7 % en 2012 à 7,6 % en 2022, et celle des troubles bipolaires, qui est passée de 1,5 % à 2,1 % au cours de la même période.

Les plus fortes augmentations sur 10 ans ont été observées chez les jeunes, particulièrement chez les jeunes femmes de 15 à 24 ans, pour qui la prévalence des troubles d'anxiété généralisée a triplé et celle des épisodes dépressifs majeurs a doublé. Bien que les données sur la phobie sociale ne soient pas accessibles en 2012, les comparaisons avec les données de 2002 indiquent que la prévalence de la phobie sociale parmi les jeunes femmes a quadruplé, passant de 6,1 % en 2002 à 24,7 % en 2022.

Bien que certaines des tendances à la hausse concernant la prévalence de troubles de santé mentale particuliers peuvent être attribuables à l'augmentation du stress pendant la pandémie de COVID-19, la détérioration générale de la santé mentale des jeunes a été observée bien avant 2020.

Les troubles liés à la consommation d'alcool sont en baisse depuis 2012

Malgré les augmentations récentes de la mortalité causée par l'alcool, ainsi que des intoxications involontaires (accidentelles) par des substances nocives et l'exposition à ces substances, y compris les surdoses liées aux substances sur ordonnance, en vente libre et illicites, la tendance sur 10 ans de la prévalence de troubles liés à la consommation de substances n'affiche pas la même croissance.

En effet, le pourcentage de Canadiennes et Canadiens de 15 ans et plus qui répondaient aux critères diagnostiques d'un trouble lié à la consommation d'alcool au cours des 12 mois précédents a diminué, passant de 3,2 % en 2012 à 2,2 % en 2022. Cette baisse est principalement attribuable au changement enregistré chez les jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans.

Par ailleurs, la prévalence sur 12 mois des troubles liés à la consommation de cannabis était stable, celle-ci s'établissant à 1,4 % en 2022 (1,3 % en 2012), tout comme la prévalence des troubles liés à la consommation d'autres substances, qui s'élevait à 0,5 % en 2022 (0,7 % en 2012).

Les troubles de l'humeur, les troubles d'anxiété et les troubles liés à la consommation de substances sont moins fréquents chez certains groupes racisés

En 2022, la prévalence globale des troubles de l'humeur, des troubles d'anxiété et des troubles liés à la consommation de substances variait parmi les groupes racisés.



Elle était plus faible chez les Chinois, les Philippins, les Sud-Asiatiques et les Noirs, au Canada, que chez les personnes non racisées et non autochtones. Les variations en termes de prévalence pourraient être liées aux différences socioculturelles quant à la volonté de signaler les symptômes d'une maladie mentale, ou pourraient être en lien avec la stigmatisation associée à la maladie mentale.

Environ la moitié des personnes atteintes d'un trouble de santé mentale ont reçu une aide professionnelle

Parmi les 18,3 % de Canadiennes et Canadiens de 15 ans et plus qui répondaient aux critères diagnostiques d'un trouble de l'humeur, d'un trouble d'anxiété ou d'un trouble lié à la consommation d'une substance au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, environ la moitié (48,8 %) ont indiqué avoir parlé de leur santé mentale à un professionnel de la santé au cours de l'année précédente.

Ces personnes étaient les plus susceptibles de déclarer avoir parlé à un médecin de famille ou à un omnipraticien (32,4 %). Elles étaient toutefois moins nombreuses à déclarer avoir parlé à un spécialiste de la santé mentale comme un psychiatre, un psychologue ou un psychothérapeute.

Les services de consultation (43,8 %) étaient en tête de liste des types de soins de santé mentale les plus susceptibles d'avoir été reçus par les personnes atteintes d'un trouble de santé mentale. Venaient ensuite les médicaments (36,5 %) et l'information portant sur la santé mentale (32,0 %). Bien que les services de consultation soient le plus commun des types de soins reçus, les gens étaient plus susceptibles de déclarer avoir eu des besoins insatisfaits en matière de services de consultation qu'en matière de médicaments ou d'information.

Note aux lecteurs

L'Enquête sur la santé mentale et l'accès aux soins (ESMAS) permet de recueillir des renseignements sur l'état de la santé mentale des Canadiennes et des Canadiens, de même que sur l'accès et les besoins en matière de services et de soutien, qu'ils soient formels ou informels. L'enquête vise à évaluer les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la santé de la population, ainsi que les changements dans les tendances en matière de santé mentale et d'utilisation des services au cours des 10 années précédentes. La présente analyse repose sur des données recueillies du 17 mars au 31 juillet 2022.

L'ESMAS repose sur une version modifiée du « Composite International Diagnostic Interview » de l'Organisation mondiale de la Santé pour classer les personnes atteintes de certains troubles de l'humeur, troubles d'anxiété ou troubles liés à la consommation de substances. Bien que ce ne soit pas un diagnostic clinique, il s'agit d'un questionnaire normalisé utilisé pour évaluer les troubles mentaux dans les enquêtes auprès de la population selon les critères du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, 4e édition (DSM-IV).

Aux fins de cette étude, les estimations de la prévalence pour chaque trouble comprenaient le fait d'avoir répondu aux critères diagnostiques au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. La prévalence sur 12 mois a été utilisée pour évaluer le recours aux services de soins de santé mentale par les personnes atteintes d'un trouble mental.

Pour en savoir davantage sur les définitions et les méthodes utilisées dans le cadre de l'enquête, veuillez consulter la page de renseignements sur l'enquête de Statistique Canada : [Enquête sur la santé mentale et l'accès aux soins \(ESMAS\)](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5015.

L'article intitulé « [Troubles mentaux et accès aux soins de santé mentale](#) » est maintenant accessible dans la publication *Regards sur la société canadienne* (75-006-X).

L'infographie « [Les troubles mentaux au Canada, 2022](#) » est maintenant accessible dans le cadre de la série *Statistique Canada – Infographies* (11-627-M).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).